



Halte à la répression du mouvement social et soutien à notre camarade

Nous assistons à une accentuation de répression dans le mouvement syndical à l'encontre de militant.es du mouvement social et en particulier dans notre département, notamment le bassin decazevillois. En témoigne les assignations en justice des 3 représentant.es des personnels de la SAM, et le prélèvement inadmissible des frais de justice sur leurs indemnités légales de licenciement. Désormais, c'est au tour de Laurence Cahors, secrétaire de l'UL CGT du Bassin et secrétaire départementale CGT FAPT, qui est victime d'intimidation et de pression de la part de la Poste d'Aubin. Notre camarade Laurence Cahors, sera auditionnée le 13 juillet matin au commissariat de Decazeville. Aussi en lien, avec d'autres organisations du mouvement social et notamment l'UD CGT de l'Aveyron et de l'UL CGT du Bassin, la FSU12, appellera à se joindre aux initiatives qui seront prises pour exiger la levée d'une plainte inique et s'opposer à la répression syndicale des militantes et militants syndicaux.